Nouvelles ouvertures commerciales à Cocherel, Jaignes, Ocquerre et Tancrou

Seine-et-Marne Numérique a le plaisir de vous informer de l’ouverture à la commercialisation, à compter du 30 septembre 2022, de la zone couverte par les Points de Mutualisations (PM) du réseau sem@fibre77 suivants :
• PM 921 couvrant la commune Cocherel pour un total de 248 prises,
• PM 921 couvrant la commune Jaignes pour un total de 23 prises,
• PM 921 couvrant la commune Ocquerre pour un total de 18 prises,
• PM 921 couvrant la commune Tancrou pour un total de 71 prises.

Dans le mois qui précède la date annoncée, les FAI (Fournisseurs d'accès à Internet) peuvent commencer des démarchages commerciaux sans toutefois pouvoir enregistrer de commande.

i

Pour obtenir plus d'informations sur votre éligibilité et les démarches à suivre pour vous raccorder à la fibre, vous pouvez vous rendre dès à présent sur le site semafibre77.com

Seine-et-Marne Numérique a le plaisir de vous informer de l’ouverture à la commercialisation, à compter du 30 septembre 2022, de la zone couverte par les Points de Mutualisations (PM) du réseau sem@fibre77 suivants :
• PM 921 couvrant la commune Cocherel pour un total de 248 prises,
• PM 921 couvrant la commune Jaignes pour un total de 23 prises,
• PM 921 couvrant la commune Ocquerre pour un total de 18 prises,
• PM 921 couvrant la commune Tancrou pour un total de 71 prises.